

Restaurant et accueil périscolaire 2017-2018

M. le Maire présente le compte d'exploitation prévisionnel pour l'année 2017-2018.

- La restauration fait apparaître un déficit de 78 033.86 €. Le prix moyen de revient du repas est de 6.89€. La participation communale ressort à 3.21€ par repas.
- L'accueil périscolaire fait apparaître un déficit de 1 460 €.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour l'année 2018-2019 :

- Cantine : 3.70 € pour fréquentation assidue ; 4.35 € pour fréquentation occasionnelle ; 5.30 € pour ticket passager ; 6.50 € pour repas adulte
- Accueil périscolaire : tarification selon quotient familial

Q.F. au 1.7.2018	Matin ou mer midi	JOUR	Soir
- 799 €	1,95 €	3.70 €	4,30 €
800 € à 1 199 €	2,05 €	3.80 €	4,40 €
plus de 1 200 €	2,15 €	3.90 €	4,50 €

Pénalité de retard, quelle que soit la tranche tarifaire, 5 € par tranche de 15 minutes

Référence Quotient Familial CAF : QF au 1er juillet 2018, pour toute l'année scolaire 2018-2019

La Grande Récré des vacances scolaires et la Petite Récré du mercredi 2018/2019

Le Conseil Municipal fixe les tarifs

QF 1.7.2018	Mer	Vacances
-599	4,25 €	8,50 €
600 à 799	8,25 €	12,50 €
800 à 999	9,25 €	14,50 €
1000 à 1199	10,50 €	16,00 €
1200 à 1499	11,50 €	17,00 €
plus de 1500	12,50 €	19,00 €
Pénalité retard,	5 €/enfant	
Enfant hors commune non scolarisé à Marcilly		
supplément au QF	10 €/jour/enfant	

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la commune de Ménestreau-en-Vilette pour permettre l'accueil des enfants de cette commune dans le cadre de l'accueil périscolaire du mercredi.

Règlement des accueils de loisirs et de la restauration scolaire

Le Conseil Municipal approuve le règlement des accueils de loisirs et de la restauration scolaire, tel qu'annexé, qui sera applicable dès la rentrée de septembre 2018.

Modification au marché de la commande publique (La Chaise tranche 2)

Une augmentation du marché attribué à la Société Axis Conseil est prise en compte pour 1656€ HT.

Horaires d'été secrétariat

Le secrétariat sera ouvert du 13 juillet au 24 août de 8h30-12h / 13h30-17h.